

nibles, qu'y a-t-il à reprendre, si des personnes de piété et de condition coopèrent, de leurs pouvoirs et de leurs moyens, à l'établissement si salutaire du royaume de Dieu dans la Nouvelle-France, pays abandonné au démon, et qui, depuis tant d'années, est dans une ignorance invincible de son salut ?

« Aussi cette sainte émulation de contribuer à faire porter le flambeau de la vérité éternelle par le monde a-t-elle été partagée par les laïques de la primitive Eglise, les uns allant à la suite des hommes évangéliques, pour les servir en personne dans les missions, en prenant le soin des nécessités de leur vie, pendant que les autres, à Rome, avaient la conduite des choses qui leur étaient nécessaires ; et cela suivant l'ordonnance de notre bon Maître, qui, en défendant le soin temporel aux uns, signifie néanmoins sa volonté aux autres, savoir : de substantier et de soulager le missionnaire évangélique dans ses travaux. C'est ce qu'ont fait, surtout, les premiers chrétiens séculiers de Rome ; car cette ville possédait alors tant de richesses, que, d'elle seule, par la ferveur de ces âmes héroïques, la plupart des nations ont reçu la lumière de la Foi. C'est donc une sainte émulation et un exercice digne de richesses de la grâce de Dieu, de suivre l'exemple de tant de saints personnages. C'est le vrai esprit de l'Eglise, et ce sera une bénédiction particulière pour la ville de Paris, qui semble succéder maintenant à la richesse de Rome l'ancienne, de suivre les saintes traditions qu'elle lui a laissées, puisqu'elle sait si bien imiter son ancien luxe. »

V.

Œuvre de Montréal utile aux sauvages, qui auraient observé fidèlement la loi naturelle.

Comme on osait bien objecter que la lumière de la raison suffisait aux sauvages pour le salut, les Associés répondent : « Les plus graves théologiens n'en conviennent pas et tiennent que, s'il se trouvait des infidèles, si parfaits que vous le dites, Dieu ferait plutôt un miracle que de les laisser privés de la grâce de sa Rédemption. Toutefois, quand ce que vous objectez ici serait vrai, qu'en concluriez-vous ? Qu'il faudrait laisser les Canadiens dans leur ignorance ! Mais les Apôtres en auraient pu dire autant de tous les Gentils ; et si cette erreur venait à être suivie, voilà donc la porte des missions des infidèles fermée, et l'émulation de la sainte propagation de la Foi entièrement éteinte ! Au reste, s'il s'en trouvait, parmi les Canadiens, qui fussent dans cette perfection de la loi naturelle que vous supposez, ce serait à ceux-ci que nous devrions courir, pour achever en eux, par la grâce, ce que Dieu aurait commencé d'y opérer par les biens de la nature. Enfin, dire que les PP. Jésuites, qui sont en Canada, suffisent seuls pour l'instruction de tous les sauvages, c'est supposer que, si on appliquait douze ouvriers à une tâche, au lieu de six, on ne